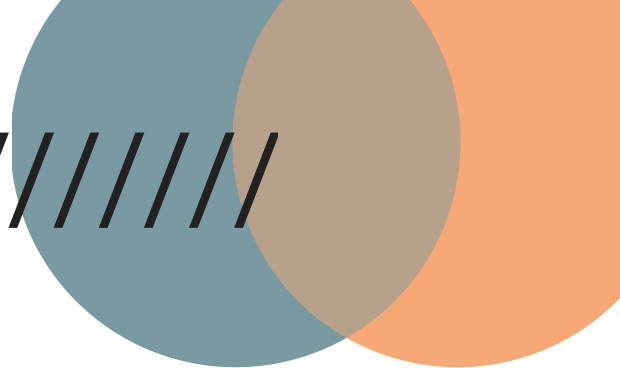


FORMATION IAS NIVEAU 1



À PARTIR DE 925 EUROS NET DE TVA*

CIBLES

- Courtiers en assurances ;
- Personnes souhaitant valider l'habilitation d'IAS Niveau 1 ;
- Agent général d'assurances ;
- Etablissement de crédit ;
- Société de financement ;
- Salariés, demandeurs d'emplois inscrits dans un projet de reconversion professionnelle.

OBJECTIFS

- Acquérir de nouvelles compétences,
- Apporter des solides connaissances sur le métier d'IAS,
- Exercer le métier d'Intermédiaire en assurance,
- Répondre aux exigences de l'ORIAS.

DUREE

150 HEURES

PREREQUIS

NIVEAU

Pas de niveau requis.

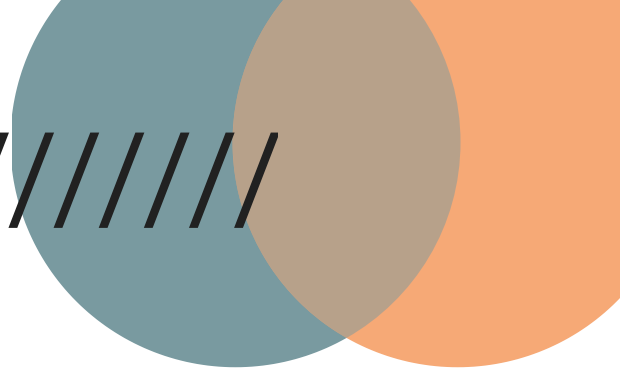
TECHNIQUES

Prérequis nécessaires à minima maîtrise de la langue française, utilisation d'un ordinateur, connexion internet et notions du budget d'un ménage.



* Selon le mode de formation choisi

FORMATION IAS NIVEAU 1



LES PRINCIPALES COMPETENCES D'UN INTERMEDIAIRE EN ASSURANCES SONT LES SUIVANTES :

- Gérer la relation avec le client ;
- Assurer les diligences de lutte contre le blanchiment des capitaux ;
- Prendre en compte les besoins du client ;
- Apporter au client ou prospect une réponse adaptée et formalisée comportant une information précontractuelle et/ ou contractuelle selon les cas ;
- Présenter, proposer ou aider à la conclusion d'une opération d'assurance.

DOCUMENTS REMIS

- Une attestation de formation ;
- Une attestation de réussite si les conditions requises pour l'obtention des compétences sont remplies ;
- Des feuilles de suivi du stage en e-learning ;
- Une attestation d'assiduité constatant que le Stagiaire a bien suivi toutes les heures de formation ;
- Les règles de validation des quiz ;
- Les statistiques et justificatifs de connexion en e-learning.



* Selon le mode de formation choisi

PROGRAMME DE FORMATION

Module 1- Éléments juridiques (e-learning 10 heures)

Séquence 1 - Le droit civil

Séquence 2 - Le contrat de travail

Quiz de validation des compétences

Compétences acquises Module 1 :

- Compétences générales sur l'environnement juridique du secteur de l'assurance et de l'opération d'assurance, sur la relation avec le client et sur la lutte contre le blanchiment.
- Connaissances sur l'environnement juridique de l'intermédiation en assurance.

Module 2 - Les savoirs généraux (e-learning 30 heures)

Séquence 1 - La présentation du secteur de l'assurance

Séquence 2 - Les entreprises d'assurance

Séquence 3 - L'opération d'assurance

Séquence 4 - Les différentes catégories d'assurance

Séquence 5 - L'intermédiation en assurance

Séquence 6 - La relation avec le client

Séquence 7 - La lutte contre le blanchiment

Quiz de validation des compétences

Compétences acquises Module 2 :

- Compétences sur l'environnement général du secteur de l'assurance.

Module 3 - Les assurances de personnes (Incapacité, Invalidité, Décès, Dépendance, Santé) (e-learning 25 heures)

Séquence 1 - L'assurance contre les risques corporels

Séquence 2 - La dépendance

Séquence 3 - L'assurance complémentaire santé

Quiz de validation des compétences

Compétences acquises Module 3 :

- Compétences techniques sur les différentes opérations d'assurance et mécanismes (Assurances de personnes).

PROGRAMME DE FORMATION

Module 4 - Assurance vie et capitalisation (e-learning 20 heures)

Séquence 1 - La prise en compte des besoins

Séquence 2 - Les principales catégories de contrats

Séquence 3 - Les spécificités

Quiz de validation des compétences

Compétences acquises Module 4 :

- Compétences techniques sur les différentes opérations d'assurance et mécanismes (Assurances vie et de capitalisation).

Module 5 - Assurance de personnes - les contrats collectifs (e-learning 10 heures)

Séquence 1 - L'assurance de groupe

Séquence 2 - Les contrats collectifs au profit des salariés

Quiz de validation des compétences

Compétences acquises Module 5 :

- Compétences techniques sur les différentes opérations d'assurance et mécanismes (Assurance de personne et des contrats collectifs au profit des salariés).

Module 6 - Assurance prévoyance (e-learning 10 heures)

Quiz de validation des compétences

Compétences acquises Module 6 :

- Compétences techniques sur les différentes opérations d'assurance et mécanismes (Assurances prévoyance).

Module 7 - Assurance "branche vie" (e-learning 10 heures)

Quiz de validation des compétences

Compétences acquises Module 7 :

- Compétences techniques sur les différentes opérations d'assurance et mécanismes (Assurances « branche vie »).

PROGRAMME DE FORMATION

Module 8 - Assurance vie « placement » (e-learning 10 heures)

Quiz de validation des compétences

Compétences acquises Module 8 :

- Compétences techniques sur les différentes opérations d'assurance et mécanismes (Assurance vie « placement »).

Module 9 - Assurance de biens et de responsabilité (e-learning 30 heures)

Séquence 1 - L'appréciation et la sélection du risque

Séquence 2 - Les différents types de contrats

Séquence 3 - Les assurances des risques d'entreprises

Séquence 4 - La présentation des garanties et la tarification

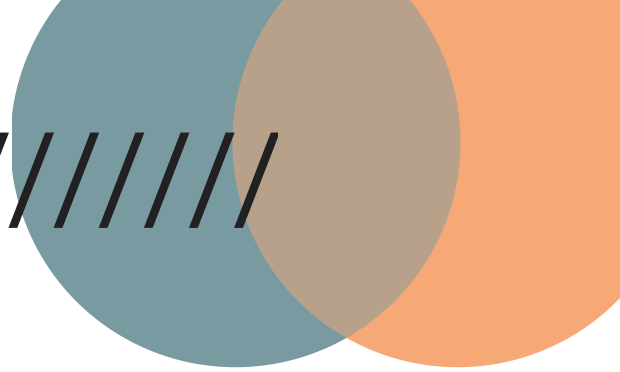
Séquence 5 - La vie du contrat

Quiz de validation des compétences

Compétences acquises Module 9 :

- Compétences techniques sur les différentes opérations d'assurance et mécanismes (Assurances de biens et de responsabilité).

Quiz général de validation des compétences



MODALITES



PEDAGOGIQUES

Le stagiaire a différents moyens lui permettant d'être accompagné par un tuteur formateur : visio-conférence, rendez-vous téléphonique ... un book de formation peut lui être adressé. **La formation est en 100% e-learning ou blended-learning avec des visios-coaching animées par des experts de la profession**, le stagiaire peut réaliser ses cours de chez lui et les suivre sur ordinateur, sur tablette ou même sur son smartphone. Le stagiaire a la possibilité de télécharger ou d'imprimer l'intégralité des cours. Toutes nos formations peuvent être traduites en langues étrangères (Anglais, Allemand, Espagnol, etc.)



PEDAGOGIQUES ADAPTEES

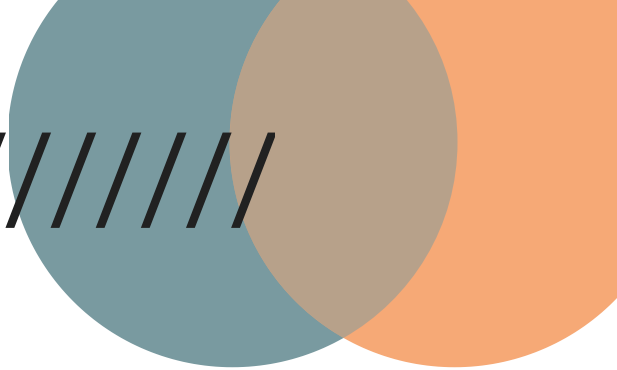
Pour en savoir plus sur l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par courriel contact@formation-creformaplus.fr ou par téléphone au 04 75 25 84 29



DE VALIDATION




Chaque module de la formation se formalise par des examens validant la compréhension des éléments exposés durant l'apprentissage. Afin de pouvoir passer au module suivant, le taux de réussite aux tests de contrôle des connaissances devra être de 70% au minimum.

A l'issue de cet apprentissage, après lecture de chaque module, un dernier quiz reprenant la globalité de la formation permet d'obtenir l'attestation nécessaire à l'exercice des métiers. Le pourcentage de bonnes réponses de cet examen doit être d'au moins 70 %, conformément à la loi régissant l'obtention de cette attestation. En cas d'échec, les Stagiaires sont amenés à relire la totalité des modules sans avoir à repasser les quiz intermédiaires, leur permettant ainsi de repasser leur examen, afin d'atteindre le niveau requis.








LA FORMATION EN LIGNE

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE TOUT AU LONG DE VOTRE PARCOURS DE FORMATION

-  Un Tuteur-Formateur unique, professionnel du métier
-  Un Conseiller Virtuel
-  Un réel suivi des stagiaires : courriels, contacts téléphoniques, une réponse sous 24 heures à toutes questions

DES OUTILS A LA POINTE DE LA TECHNOLOGIE

-  Notre propre plateforme accessible 24h/24 et 7j/7
-  Des vidéos, des quiz ludiques, des cas pratiques, des classes virtuelles, des lexiques, des revues de presses et des fiches de synthèse pour vous accompagner et vous aider à une meilleure compréhension de votre futur métier
-  Toutes nos formations sont en audio, écoutez ou réécoutez vos cours à tout moment
-  Une possibilité de télécharger, d'imprimer votre cours
-  Un suivi en temps réel de votre progression

CREFORMA PLUS VOTRE PARTENAIRE FORMATION



QUELQUES STATISTIQUES *

82 %

TAUX DE REUSSITE

90 %

TAUX DE SATISFACTION

84 %

D'ACCÈS À L'EMPLOI DANS LES 6 MOIS

MODALITES DE FINANCEMENTS



CERTIFICATIONS ET DEMARCHES QUALITES



La certification qualité a été délivrée aux titres de la catégorie d'action suivante : actions de formation.

* Statistiques réalisées en 2022

SAS CREFORMA PLUS Tour Britannia, 20 Boulevard Eugène Deruelle - 69432 Lyon Cedex 03 Téléphone 04.78.08.98.88 - Numéro d'agrément : 82 26 02140 26
Service Administratif : 80 rue Faventines 26000 Valence Téléphone 04.75.25.84.29
contact@formation-creformaplus.fr <https://creformaplus.fr>
SIRET 538 815 432 00033 RCS Romans Sur Isère - APE 8559A

